

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Cté d'Agglo Béziers Méditerranée, Service Juridique et de la Commande Publique Quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536, Béziers, F, Téléphone : (+33) 4 99 41 33 30, Courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, Fax : (+33) 4 99 41 33 03, Code NUTS : FR813

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.beziers-mediterranee.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://cabeme.marcoweb.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <http://cabeme.marcoweb.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Nettoyage et l'enlèvement des détritrus sur les parcs d'activités communautaires

Numéro de référence : 2017003

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Nettoyage urbain

Descripteur principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Cet accord-cadre porte sur l'enlèvement des

détritus et objet divers, le balayage de surface, le désherbage et le fauchage sur les parcs d'activités communautaires.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2)

DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Nettoyage urbain

Code CPV principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR813|

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Cet accord-cadre porte sur

l'enlèvement des débris et objet divers, le balayage de surface, le désherbage et le fauchage sur les parcs d'activités communautaires.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 30

2. Performances en matière de protection de l'environnement /

Pondération : 20

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. 3 reconductions, chacune d'une durée de 1 an. Durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1 dans sa dernière version ou forme libre) ; Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat : KBis de moins de 3 mois, et le cas échéant, délégation de pouvoir précisant les montants délégués (si la personne signataire est différente de celle(s) désignée(s) au Kbis) ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Effectif global du candidat sur un an ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de l'accord-cadre ; Liste de références représentatives des prestations objet du présent accord-cadre et de sa complexité. Les références présentées concernent des réalisations effectuées au cours des 3 dernières années, avec précision du montant, de la date et du destinataire, public ou privé, complétée au besoin par une liste des prestations en cours d'exécution.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution : Conformément à l'article 36-I de

l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, cet accord-cadre est réservé à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L. 5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L. 344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être

effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

- IV.1) DESCRIPTION
 - IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte
 - IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
Accord-cadre avec un seul opérateur
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
 - IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
 - IV.1.5) Information sur la négociation
 - IV.1.6) Enchère électronique :
 - IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
 - IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
 - IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**
27 mars 2017 - 17:00
 - IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
 - IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
 - IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)
 - IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 28 mars 2017 - 09:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) RENOUELEMENT
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé aux horaires d'accueil (8h-12h et 13h30-17h30) ou envoyé par pli recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération, Béziers Méditerranée, Cellule Marchés Publics, Quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567 34536 beziers Cedex. Dématérialisation des procédures : l'organisme

acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique à l'adresse suivante : <http://cabeme.marcoweb.fr>. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot CS 99002, 34063, Montpellier, F, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot CS 99002, 34063, Montpellier, F, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 février 2017